

RAPPORT D'ACTIVITE 2008



point rencontre

CASE POSTALE SION 2 NORD TEL./FAX 027 322 25 00
pointrencontre@bluewin.ch

RAPPORT DU COMITE

Comité et organisation

Comme au cours de l'exercice précédent, il n'y a pas eu de changement au comité, qui est toujours composé comme suit :

Président : Philippe Zimmermann

Vice-président : Jean-Marc Fasmeyer

Relations avec la justice : Florence Troillet

Ethique et fonctionnement : Jean-Marc Fasmeyer et Lydia Héritier

Recherche de fonds : tous les membres

Représentante des intervenants : Bernadette Copt Gagliardi

Caissier : Marc Rossier

Représentation du PR : Philippe Zimmermann, Marc Rossier et Christine Debons/Sabrina Salamin-Zanoli (coordinatrice, hors comité)

Suite à la démission de Mme Christine Debons, le comité a nommé Mme Sabrina Salamin-Zanoli au poste de coordinatrice. Elle a pris ses fonctions au 1^{er} décembre 2008. Mme Salamin-Zanoli connaît très bien le Point Rencontre, où elle a travaillé pendant de nombreuses années comme intervenante, et a occupé le poste de coordinatrice par intérim pendant toute l'année 2006.

Mme Katia Hugentobler est fidèle à son poste, et assure le secrétariat et la comptabilité.

En ce qui concerne le fonctionnement du Point Rencontre Valais, un nouveau règlement a été élaboré et mis en vigueur pendant l'exercice 2008. L'extension des durées de visite et le Point Rencontre échange sur le samedi ont fait la preuve de leur utilité, qui est bien appréciée des usagers.

Evolution du Point Rencontre Valais

Pendant l'exercice 2008, ce sont 48 familles qui ont bénéficié de 421 rencontres dans nos locaux. 68 enfants, dont la moyenne d'âge est 8 ans, ont ainsi pu établir ou rétablir un contact. Si le nombre de visites et de familles reste stable, on constate une régulière augmentation du nombre de mères qui bénéficient des services du Point Rencontre pour voir leurs enfants (29%), ainsi

que du nombre de pères et mères venant tous deux, qui représente 9% de l'ensemble. Comme l'année précédente, le nombre de familles concernées par le Point Rencontre chaque samedi d'ouverture est en moyenne de 16. Malheureusement, on note 52% de visites suspendues, tandis que 35% des familles concernées ont vu leurs relations aboutir à l'autonomie.

Le détail des statistiques est présenté dans ce fascicule, de même que le rapport de la coordinatrice.

Sur le plan comptable, l'exercice 2008 présente à nouveau un résultat positif, avec un excédent de recettes de Fr. 5'642.30.

En 2008 encore, nous avons pu compter sur la générosité de la *Loterie romande* qui nous a fait un versement de **Fr. 25'000.--**. Sans l'aide de la *Loterie romande*, notre résultat aurait été très nettement négatif. Si les participations versées par l'Etat du Valais représentent certes des sommes importantes (**Fr. 69'624.75**) en 2008, et même si on les additionne aux participations des Communes et des utilisateurs (**Fr. 38'248.40**), cela ne suffit de loin pas à couvrir l'ensemble de nos charges, dont les salaires représentent la plus grande part, plus des 2/3.

S'agissant du budget que nous vous proposons d'adopter pour 2010, et qui a déjà été soumis pour approbation au Service cantonal de la jeunesse, il prévoit à nouveau un déficit de Fr. 18'350.--. Nous espérons que, comme les années précédentes, le budget s'avère pessimiste.

Fédération Suisse des Points Rencontre

La Fédération Suisse des Points Rencontre peine à trouver son rythme de croisière. A part l'assemblée générale qui a eu lieu à Berne le 25 septembre 2008, il n'y a pas eu de manifestations particulières. La difficulté est toujours de convaincre les Points Rencontre et organisations similaires de Suisse alémanique de rejoindre la Fédération, pour lui donner l'influence qu'elle ambitionne.

Dans les pages suivantes, vous trouverez le rapport d'activités 2008 et les statistiques détaillées, préparés par Mmes Sabrina Salamin-Zanoli et Katia Hugentobler. Les résultats qui en ressortent sont le reflet de l'excellent travail fourni par notre équipe d'intervenants, sous la direction de nos deux coordinatrices successives. Ils trouvent ici l'expression de nos chaleureux remerciements.

Même si leur nombre est en diminution, nous devons également remercier nos membres cotisants et nos donateurs, qui nous permettent d'année en année de remplir notre mission.

Enfin, je dois aussi me féliciter du dévouement, de la fidélité et du travail de mes collègues du comité.

Sion, avril 2009

Pour le comité de
Point Rencontre Valais, le président:
Philippe Zimmermann

FAMILLES ACCUEILLIES

Cette année nous avons accueilli et accompagné 48 familles au Point Rencontre (PR), lors des 26 ouvertures assurées 1 samedi sur deux.

En terme de rencontres parents visiteurs et fratries, ce sont 421 rencontres organisées, 586 si l'on dissocie les fratries.

Provenance des décisions fixant l'exercice du droit de visite au PR

L'exercice du droit de visite au PR a été fixé en règle générale par une décision de justice provenant soit d'une chambre pupillaire, soit d'un tribunal.

La provenance des décisions se répartit de la manière suivante :

- 71 % proviennent des chambres pupillaires
- 21 % du tribunal
- 8 % d'autres

Les situations nous viennent de l'ensemble du Valais avec la répartition suivante :

- ◆ Sion et environs : 41 %
- ◆ Martigny et environs : 13 %
- ◆ Monthey et environs : 2 %
- ◆ Sierre et environs : 27 %
- ◆ Brigue et environs : 4 %
- ◆ Hors canton : 13 %

Raisons qui ont justifié le PR

Point Rencontre s'adresse à toute situation où le maintien de la relation parent-enfant est interrompue ou difficile. Dans la majorité des cas, la raison qui a nécessité le recours au Point Rencontre relève d'un conflit conjugal qui devient parental. Les autres raisons étant les suspicions d'abus sexuel ou de maltraitance et les risques liés à la sécurité physique et/ou psychiques de(s) l'enfant(s).

Parents visiteurs

Sur les 48 familles accueillies, 62 % des parents visiteurs sont des pères, 29 % sont des mères et 9 % sont les 2 parents.

Il faut relever que depuis 2002, le pourcentage des mères qui viennent en visite au Point Rencontre est en constante augmentation. Il en est de même pour le pourcentage des parents venant les deux au Point Rencontre.

Nombre d'enfants et âge des enfants accueillis au PR

68 enfants ont bénéficié de notre structure. Leur âge varie entre 2 mois et 17 ans, avec une majorité d'enfants entre 7 et 12 ans. La répartition des âges se fait de la façon suivante :

- ◆ 4 enfants de moins de 2 ans → 6 %
- ◆ 21 enfants de 2 à 6 ans → 29 %
- ◆ 36 enfants de 7 à 12 ans → 51 %
- ◆ 12 enfants de plus de 12 ans → 13 %

La moyenne d'âge est de 8 ans.

Situations terminées en cours d'année

Sur les 48 situations accueillies en 2007, **23 sont closes.**

- ◆ **8 situations** se sont conclues par une **autonomisation** des relations, à savoir que le parent visiteur et l'(es) enfant(s) ont établi une relation de confiance assez grande pour justifier que les visites puissent s'organiser indépendamment du PR ;
- ◆ **3 situations** ont évolué à l'extérieur du PR avec l'aide d'un **autre intermédiaire** ;
- ◆ **12 situations** ont été interrompues, en raison de la **suspension du droit de visite.**

Durée moyenne du droit de visite au PR

Pour cette année, le temps écoulé entre la première et la dernière visite au PR varie entre 1 mois et 55 mois, soit une moyenne de **14 mois.**

Cette moyenne relativement élevée est due à la fin de prise en charge de deux situations venant au PR depuis 2003 et 2004, et qui se sont toutes deux terminées par un droit de visite autonome.

De manière générale, nous pouvons dire que plus les visites sont régulières, plus les situations évoluent favorablement.

DU COTE DES INTERVENANTS

Cette fin d'année a été marquée par le départ de Christine Debons en novembre dernier (afin de se consacrer à la médiation) ; Sabrina Salamin-Zanoli a repris le flambeau pour le poste de coordinatrice.

Nous attendons encore la venue d'un(e) intervenant(e) afin de compléter l'équipe et pouvoir fonctionner ainsi à six postes fixes et deux remplaçantes, configuration optimale.

La fréquentation des familles au Point Rencontre est assez élevée par samedi d'ouverture; ces derniers mois, nous avons accueilli en moyenne 24 familles sur la journée, et les problématiques rencontrées sont diverses : souffrances psychiques, dépendances, conflits conjugaux (voire violence), suspicion d'abus, etc.

Notre travail d'intervenants est par conséquent varié, et demande une attention et une adaptation soutenues.

Actuellement, le nombre maximal de familles pouvant être accueillies au PR sur une même journée est atteint, et il devient parfois problématique pour certaines personnes plus fragiles, qui sont gênées par le bruit et le nombre élevé de personnes présentes (phénomène exacerbé lorsque la météo empêche l'accès au jardin).

Les préoccupations, les difficultés et les attentes d'une société en constante évolution se poursuivent, se multiplient et se transforment parfois aussi et le Point Rencontre réfléchit régulièrement sur la façon de s'adapter à ces changements, et sur sa capacité à développer ses compétences. Nous avons à cœur de proposer des prestations de qualité afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

Nous avons donc actuellement un sous-groupe de travail au sein de l'équipe, qui réévalue les besoins en fonction des situations que nous avons accueillies au PR cette dernière année, et qui mène une réflexion sur les développements possibles et nécessaires de nos prestations (par ex., des temps d'ouverture plus variés, afin de pouvoir accompagner de façon optimale les enfants qui viennent rencontrer un parent fragile psychologiquement au PR).

L'équipe des intervenants :

Sylvie Blum-Moulin

Ariane Duchoud

Pierangela Queloz

Patrice Schnidrig

Marie-Madeleine Zermatten

Remplaçantes :

Sandrine Darbellay

Corinne Bonnet-Burgener

COORDINATION ROMANDE

Il n'y a pas eu de rencontre en 2008 entre les coordinatrices des Points Rencontre romands. Une réflexion va se faire afin de voir sous quelle forme ces rencontres pourraient redémarrer et être enrichissantes pour tous les partenaires.

FEDERATION SUISSE DES POINTS RENCONTRE

Lors de l'AG du 25 septembre 2008 à Berne, Mme Laura Cardia-Vonèche a été nommée afin de faire un état des lieux des PR en Suisse et sonder ainsi l'intérêt des PR de Suisse alémanique par rapport à une Fédération Suisse.

NOVEMBRE 1994 - DECEMBRE 2008
TABLEAU CHIFFRE DE L'EVOLUTION DU POINT RENCONTRE VALAIS

Année	Familles accueillies	Nombre de visites père/mère fratrie	Nombre d'enfants accueillis	Parent visiteur	Nombre d'ouvertures	Nombre de familles par ouverture en moyenne	Provenance des mandats	Durée moyenne d'utilisation du Point Rencontre	Evolution des situations vers l'autonomie
Novembre 1994	6		9	-	4	-	-	-	
1995	14	132	20	-	25	5	CP 50% Trib. 43% SS 7%	-	37%
1996	19	137	28	-	23	6	CP 37% Trib. 47% SS 16%	-	-
1997	30	249	46	Père 96% Mère 4%	24	11	CP 33% Trib. 57% SS 10%	8.5 mois	47%
1998	26	268	41	Père 92% Mère 8%	23	12	CP 39% Trib. 50% SS 11%	11.9 mois	54%
1999	27	246	39	Père 92% Mère 4% P+M 4%	24	11	CP 45% Trib. 55%	7.8 mois	41%
2000	23	225	31	Père 96% P+M 4%	24	10	CP 60% Trib. 40%	8.7 mois	46%
2001	29	272	39	Père 89% Mère 6% Fratrie 3%	24	12	CP 86% Trib. 10% CA 4%	14 mois	50%
2002	34	381	43	Père 79% Mère 18% Autre 3%	28	13	CP 68% Trib. 18% Autre 14%	9 mois	78%
2003	40	285	57	Père 80% Mère 20%	27	12	CP 65% Trib. 27.5% Autre 7.5%	11 mois	66.60%
2004	44	295	70	Père 75% Mère 20.5% P+M 4.5%	26	11	CP 66% Trib. 29.5% Autre 4.5%	4 mois	75%
2005	50	353	77	Père 70% Mère 24% P+M 6%	26	14	CP 66% Trib. 28% Autre 6%	7 mois	63%
2006	50	436	73	Père 67% Mère 29% P+M 4%	26	17	CP 60% Trib. 29% Autre 11%	8 mois	70%
2007	51	412	72	Père 70% Mère 26% P+M 4%	26	16	CP 63% Trib. 27% Autre 10%	9 mois	45%
2008	48	421	68	Père 62% Mère 29% P+M 9%	26	16	CP 71% Trib. 21% Autre 8%	14 mois	35%

CP = Chambre Pupillaire

SS = Service social

Trib. = Tribunal

CA = Convention entre avocats homologuée par la chambre pupillaire

Durée moyenne depuis 1997 : 10 mois

TABLEAU SYNOPTIQUE DES SITUATIONS TRAITÉES AU PR EN 2008

Familles accueillies au PR en 2008	Parent visiteur	Enfants		Date première visite	Dernière visite			Nombre de visites en 2008	Provenance de la décision	Évolution du DDV	Remarques
		Nombre	Age		Date	Durée en mois	Actuellement en suspens				
1	P	3	12-6-4	13.10.2007	19.01.2008	4		2	Trib. Monthey	Suspension du ddv	Décision du Tribunal de Monthey du 22.01.2008
2	M	2	2- 4 mois	21.06.2008				13	CP Montana		
3	P	1	8	27.05.2006	16.08.2008	20		13	CP Sion	Suspension du ddv	Pas de visites du 10.06.2006 au 19.08.2006, du 17.03.2007 au 18.08.2007. Décision de l'OPE du 10.03.2009
4	M	2	14-11	04.08.2007	27.10.2007	3		0	Trib. Sierre	Suspension du ddv	Suspension selon courrier du Tribunal du 26.11.2007
5	P	2	12-9	27.05.2006				19	CP Sion		
6	P	1	8	27.09.2008				7	CP Brig-Glis/Naters		
7	P	3	11-10-6	07.06.2008				14	Trib. Sion		
8	M	2	10-9	07.08.2004	24.05.2008	46		11	Trib. Pénal Bas-VS	Autre intermédiaire	Décision de la CP de Collombey-Muraz du 19.05.2008
9	P	1	9	19.08.2006	09.12.2006		X	0	CP Conthey		Suspension selon décision de l'OPE
10	P	2	8-5	03.02.2007				23	CP Nendaz		
11	M	2	5-2	22.11.2008				2	CP Sion		
12	M	2	11-7	01.04.2006	16.02.2008	20		2	CP Martigny	Suspension du ddv	Pas de visite du 24.06.2006 au 05.08.2006, du 12.05.2007 au 26.05.200, du 21.07.2007 au 01.09.2007. Suspension du ddv selon courrier de la CP du 09.09.2008
13	M	2	11-10	20.12.2003	07.06.2008	55		10	Trib. Hérens/C.	Autonomie	Décision du Tribunal de Sion du 10.07.2008
14	P	1	4	22.12.2007	05.07.2008	8		13	CP Sierre	Autonomie	Décision de la CP de Sierre du 14.07.2008
15	P	1	11	21.01.2006	23.06.2007	18		0	CP Veysonnaz	Suspension du ddv	Pas de visites du 07.07.2007 au 22.12.2007. Suspension du ddv selon courriel de l'OPE du 26.02.2009
16	P/M	1	10	03.03.2007				23	CP Sion		
17	P	2	13-9	13.09.2008	13.09.2008	1		1	CP Fully	Suspension du ddv	Décision de la CP de Fully du 15.10.2008

18	P	1	6	03.03.2007	14.04.2007	3		0	Trib. Nivelles (B)	Suspension du ddv	Décision de l'OPE du 04.06.2008
19	P	1	3	24.11.2007			X	8	CP Brig-Glis		Pas de visite de juin à décembre 2008
20	M	1	1	25.10.2008				5	CP Anniviers		
21	P/M	1	7	25.11.2006				22	CP Sion		
22	P	1	9	10.06.2006	03.02.2007	7		1	Trib. Wollerau (SZ)	Suspension du ddv	Pas de visite du 02.09.2006 au 28.10.2006. Décision de la CP de Saillon du 07.04.2008
23	P	1	2	22.11.2008				2	CP Lens		
24	M	1	14	02.09.2006	26.04.2008	19		4	Trib. Tut. GE	Autonomie	Pas de visite du 09.12.2006 au 20.01.2007 et du 01.03.2008 au 26.04.2008. Décision du Tribunal tutélaire de Genève du 05.06.2008
25	P	1	7	26.11.2005				9	Trib. Tut. GE		Pas de visites du 15.04.2006 au 10.06.2006, du 02.09.2006 au 28.10.2006, du 20.01.2007 au 21.07.2007, du 24.05.2008 au 02.08.2008
26	P	1	4	22.11.2008				3	CP Fully		
27	P	2	17-15	13.10.2007	19.01.2008	4		2	CP Sierre	Autonomie	Décision de la CP de Sierre du 11.04.2008
28	M	2	11-7	01.03.2008	22.11.2008	10		18	CP Sion	Autonomie	Pas de visite en décembre 2008. Décision de l'OPE du 10.03.2009
29	P	1	4	26.04.2008	05.07.2008	4		5	CP Sierre	Suspension du ddv	Décision de la CP du 14.07.2008
30	M	1	14	08.12.2007				18	Trib. Tut. GE		Pas de visite du 7 juin au 19 juillet 2008
31	P	2	8-4	27.05.2006				23	Trib. Sion		Pas de visites en juillet 2007 et en août 2008
32	P	1	5	01.03.2008	10.05.2008	3		6	CP Sion	Suspension du ddv	Décision de la CP du 19.08.2008
33	M	1	9	13.10.2007				25	CP Conthey		Suspension du 27.10.2007 au 08.12.2007
34	P	1	8	05.07.2008				11	Trib. Sion		
35	M	1	5	20.12.2008				1	CP Chippis		
36	P/M	1	2 mois	15.03.2008				18	CP Ayent		
37	M	1	7	14.04.2007	01.03.2008	12		3	CP Sion	Autonomie	Décision de la CP de Sion du 11.03.2008
38	P	1	8	16.04.2005				22	CP Nendaz		Suspension selon tél. de la CP du 19.08.2006 au 08.12.2007
39	P	1	11	14.04.2007	25.10.2008	19		14	CP Saxon	Autre intermédiaire	Pas de visites en juin 2007, d'avril à mai et de novembre à décembre 2008
40	P	1	6	30.08.2008				7	Trib. Martigny / St-Maurice		
41	P	3	13-11-11	30.09.2006	26.05.2007	6		0	CP Sion	Suspension du ddv	Suspension selon courrier de la CP du 01.10.2007
42	P	1	14	28.05.2005	15.09.2007	22		0	CP Chalais	Suspension du ddv	Suspension des visites du 29.10.2005 au 29.04.2006. Décision de la CP du 19.12.2007
43	P/M	1	1	29.03.2008				13	CP Grône		Pas de visite du 12.04.2008 au 07.06.2008

44	P	2	15-9	15.03.2008	07.06.2008	4		7	CP Chermignon	Autonomie	Décision du Tribunal de Sierre du 02.07.2008
45	P	1	2	03.03.2007	29.03.2008	9		3	Trib. Tut. GE	Autre intermédiaire	Pas de visites en décembre 2007. Décision du Tribunal de Monthey du 1er février 2008
46	P	1	3	06.01.2007	15.03.2008	15		6	CP Sion	Autonomie	Décision de la CP de Sion du 29.01.2008
47	P	2	8	07.06.2008				10	CP Sierre		Pas de visite du 22.11.2008 au 20.12.2008
48	M	2	8-3	06.12.2008				2	CP Anniviers		
48 familles	P=62% M=29% P/M=9%	68 enfants	Moyenne d'âge : 8 ans		Situations terminées : 23 Durée moyenne des prises en charge : 14 mois Situations en suspens actuellement : 2	421		Tribunal: 21% CP : 71% Autre : 8%	Sur les 23 situations terminées, 8 ont abouti à l'autonomie. Autonomie : 35% Autre intermédiaire : 13% Suspension : 52% Autres : 0%		

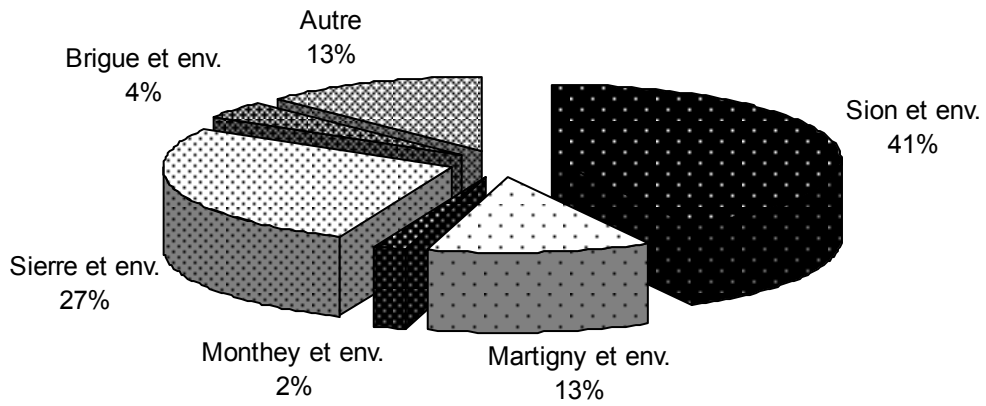
421 visites P/M et fratrie - 586 visites P/M et enfants - 16 familles par visite en moyenne

CP = Chambre Pupillaire

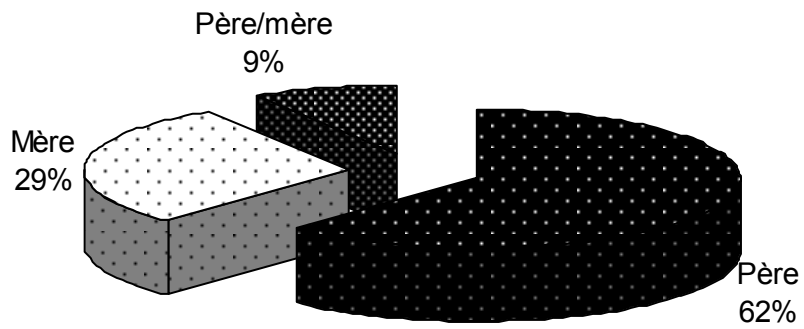
OPE = Office pour la Protection de l'Enfant

Trib. = Tribunal de district

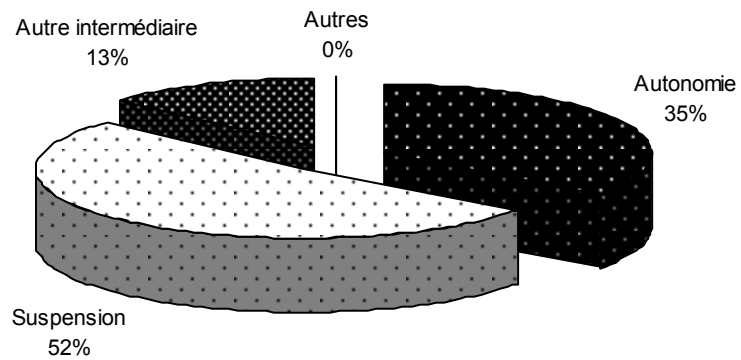
DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE



PARENT VISITEUR



SITUATIONS TERMINEES



COMPTES ET BUDGET 2008

Charges	Comptes 2008	Budget 2008
Salaires et charges	104'373.70	112'800.00
<i>Salaires coordinatrice et secrétaire</i>	51'266.60	49'900.00
<i>Salaires intervenants</i>	51'870.20	61'600.00
<i>Salaires intendance</i>	1'236.90	1'300.00
Charges sociales	13'866.05	17'000.00
Formation, Supervision	5'119.25	4'400.00
Frais de déplacement	458.70	1'000.00
Sous-total salaires	123'817.70	135'200.00
Equipement		
matériel	0.00	2'000.00
mobilier	0.00	1'000.00
didactique	215.65	500.00
Frais de fonctionnement		
Frais d'administration		
<i>Frais de bureau</i>	767.60	1'000.00
<i>Frais postaux</i>	743.70	600.00
<i>Matériel visites</i>	275.25	400.00
<i>Frais informatique</i>	133.20	300.00
Loyer, charges, nettoyage	12'149.00	13'100.00
Téléphone, internet	1'245.20	1'600.00
Frais banque et CCP	198.90	200.00
Assurances	309.45	400.00
Imprimerie, publicité	1'475.15	1'000.00
Frais divers et cotisation Fédération suisse	55.00	800.00
Assemblée générale, comité, conférencier, divers	1'275.00	1'600.00
Frais divers	322.80	400.00
Sous-total	19'165.90	24'900.00
Total des charges	142'983.60	160'100.00
Produits		
Cotisations membres collectifs	520.00	600.00
Cot. individuelles et de soutien	920.00	1'100.00
Participation Etat du Valais	69'624.75	77'000.00
Participation Communes et tiers	38'248.40	42'000.00
Participation institutions hors canton	9'891.00	0.00
Dons	1'559.00	500.00
Loto	1'878.00	2'000.00
Don commune de Monthey	500.00	500.00
Don commune de Sierre	0.00	500.00
Don commune de Sion	250.00	
Intérêts BCV et CCP	94.75	50.00
Loterie Romande	25'000.00	30'000.00
Recettes diverses	140.00	0.00
Total des produits	148'625.90	154'250.00
Résultat	5'642.30	-5'850.00

BILAN 2008

ACTIFS	2008
Caisse	62.00
CCP	2'012.55
Banque Cantonale du Valais	56'577.75
Débiteurs	30'847.25
Impôt anticipé	33.15
Actifs transitoires	0.00
Total	89'532.70
PASSIFS	
Créanciers	7'069.55
Capital	78'820.85
Total	83'890.40
Résultat	5'642.30

MEMBRES DU COMITE

Zimmermann	Philippe	Avocat et notaire	Sion
Fasmeyer	Jean-Marc	Pédopsychiatre	Sion
Gagliardi	Bernadette	Psychologue	Sion
Héritier	Lydia	Professeur, responsable de la filière Education de l'enfance HES SO Valais	Savièse
Rossier	Marc	Assistant social	Uvrier
Troillet	Florence	Juge de district	Sierre